



**CÉGEP
À DISTANCE**

POUR COMMENCER!

À lire avant de commencer votre cours
À conserver durant toutes vos études



LES 6 ÉTAPES À SUIVRE POUR COMMENCER DU BON PIED

1. PRENEZ CONNAISSANCE DE CE GUIDE ET CONSERVEZ-LE PRÉCIEUSEMENT

Ce guide contient l'information essentielle sur :

- l'aide-mémoire **Accueil et directives**, qui présente les principales règles du Cégep à distance et son fonctionnement;
- **le Campus**, auquel vous devez vous connecter pour suivre vos cours ou pour effectuer le suivi administratif;
- l'encadrement offert au Cégep à distance;
- d'autres informations qui peuvent vous être utiles pendant votre passage au Cégep à distance.

2. VÉRIFIEZ VOTRE REÇU D'EXPÉDITION

Si votre matériel est emballé, déballez-le pour prendre connaissance de tous les documents. S'il vous manque du matériel, communiquez dans un délai de 30 jours avec le Cégep à distance au 514 864-6464 ou au 1 800 665-6400 en composant le 1 ou par courriel à l'adresse infoscol@cegepadistance.ca pour le signaler, et ainsi obtenir le matériel manquant.

3. PRENEZ CONNAISSANCE DE VOTRE LETTRE DE BIENVENUE ET CONSERVEZ-LA PRÉCIEUSEMENT

Votre lettre de bienvenue contient :

- votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au Campus;
- le nom et les coordonnées de votre tutrice ou de votre tuteur;
- les dates d'échéance de remise de vos devoirs.

4. ASSUREZ-VOUS D'AVOIR VOS ÉTIQUETTES D'ENVOI ET DE LES CONSERVER EN LIEU SÛR

Dans l'envoi, vous trouverez des étiquettes et des enveloppes destinées aux devoirs qui devront être remis par la poste. Si vos devoirs doivent être envoyés par le Campus, vous ne trouverez pas d'étiquettes ni d'enveloppes.

5. LISEZ LE GUIDE ACCUEIL ET DIRECTIVES

Il est de votre devoir de connaître les règles et les procédures qui régissent votre passage au Cégep à distance. Lisez le guide **Accueil et directives** à cegepadistance.ca/accueil.

Politiques et règlements

Le Cégep à distance fait partie du Collège de Rosemont. Vous êtes ainsi assujéti aux politiques et aux règlements qui y sont en vigueur. Consultez-les à cegepadistance.ca/reglements.

6. COMMENCEZ VOTRE COURS MAINTENANT!

Commencez votre cours dès maintenant, car les 6 mois dont vous disposez pour la remise de vos devoirs ont déjà commencé à s'écouler! Prenez d'abord connaissance de votre **guide d'études**, puis plongez dans votre **cahier d'apprentissage** ou dans votre **texte de cours**.

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Secteur de l'information scolaire: faites le 1

Secteur des inscriptions: faites le 3, puis le 1

Secteur des affaires administratives: faites le 3, puis le 3

Secteur des examens: faites le 3, puis le 2

Secteur de l'aide financière: faites le 5

Pour joindre votre tutrice ou votre tuteur par téléphone

En tout temps, en laissant un message dans sa boîte vocale :

- composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400;
- faites le 2;
- composez le numéro de la tutrice ou du tuteur.

ATTENTION! Si le numéro commence par un zéro (0), vous devez remplacer le zéro (0) par le chiffre un (1).

Exemple: le numéro 0265 devient 1265.

ou

Si le numéro est composé de trois (3) chiffres, vous devez ajouter le chiffre un (1) au début du numéro.

Exemple: le numéro 789 devient 1789.

ACCUEIL ET DIRECTIVES : UN APERÇU



ACCUEIL ET DIRECTIVES

Le document *Accueil et directives* est disponible uniquement à cegepadistance.ca/accueil; ainsi, vous aurez toujours accès à la plus récente version.

AIDE-MÉMOIRE DES RÈGLES ET DES DIRECTIVES DU CÉGEP À DISTANCE

Vous venez de vous inscrire à un ou à plusieurs cours au Cégep à distance. Voici un résumé des différentes règles à suivre pour bien organiser votre cheminement scolaire. Toutes les informations mentionnées ici sont tirées du guide *Accueil et directives*, disponible à cegepadistance.ca/accueil. Pour plus de détails, veuillez consulter ce guide en ligne.

Échéance d'un cours

Vous avez 6 mois pour terminer les devoirs et les remettre. Dès que la note de votre dernier devoir apparaît à votre dossier, vous avez 3 mois pour passer l'évaluation finale.

Annulation et confirmation d'un cours

- Vous avez l'obligation de signifier l'abandon ou la poursuite d'un cours afin d'éviter qu'un échec ne soit porté à votre bulletin.
- Vous disposez de 30 jours ouvrables après la date de début de votre cours pour l'annuler. Vous trouverez la date limite d'annulation de chacun de vos cours dans le Campus.
- Durant la période d'annulation, votre cours sera confirmé dès que vous aurez remis des évaluations totalisant 20% des points de la pondération du cours. Dans ce cas, il ne vous sera plus possible de l'annuler.
- Une fois la date limite d'annulation dépassée, il est impossible d'annuler un cours, et ce, peu importe les raisons.
- Vous êtes responsable du suivi de l'avancement de votre ou de vos cours, car l'annulation d'un ou de plusieurs cours peut modifier votre statut. Si vous devenez étudiant à temps partiel, vous devrez payer les droits de scolarité pour les cours actifs de la session.
- **Attention!** Si vous n'annulez pas votre cours dans les délais prescrits, vous devez le terminer (devoirs et évaluation finale) et le réussir pour éviter l'échec.
- Une fois la date limite d'annulation dépassée, une lettre vous sera transmise pour vous informer des délais dont vous disposez pour confirmer votre cours.

ATTENTION! Pour les inscriptions aux sessions antérieures à l'Automne 2020, le règlement suivant s'applique :

- Vous avez l'obligation de signifier l'abandon ou la poursuite d'un cours afin d'éviter qu'un échec ne soit porté à votre bulletin.
- Vous disposez de 8 semaines après la date de début de votre cours pour l'annuler. Vous trouverez la date limite d'annulation de chacun de vos cours dans le Campus.
- Durant les 8 premières semaines d'inscription, votre cours sera confirmé dès que vous aurez cumulé 20% des points de la pondération totale du cours.
- Après la 8^e semaine, il est impossible d'annuler un cours, et ce, peu importe les raisons.
- Vous êtes responsable du suivi de l'avancement de votre ou de vos cours, car l'annulation d'un ou de plusieurs cours peut modifier votre statut. Si vous devenez étudiant à temps partiel, vous devrez payer les droits de scolarité pour les cours actifs de la session.
- **Attention!** Si vous n'annulez pas votre cours dans les délais prescrits, vous devez le terminer (devoirs et évaluation finale) et le réussir pour éviter l'échec.
- Une lettre vous est transmise à la 8^e semaine d'inscription pour vous informer des délais dont vous disposez pour confirmer votre cours.
- Une fois votre cours confirmé, vous pouvez encore l'annuler durant les 8 premières semaines si vous n'avez pas fait tous les devoirs du cours, c'est-à-dire 100% de la pondération des devoirs du cours.

Délai de la tutrice ou du tuteur pour répondre à une communication

Les tuteurs disposent d'un **délai de 2 jours ouvrables** pour répondre aux communications faites par la messagerie ou par téléphone. Il est préférable d'utiliser la messagerie dans l'environnement d'apprentissage et ensuite le système téléphonique, si cela s'avère nécessaire.

EXPÉDITION DES DEVOIRS

Il est interdit d'envoyer plus d'un devoir à la fois.

Les devoirs doivent être envoyés à votre tutrice ou à votre tuteur dans l'ordre, un seul à la fois. Vous devez attendre la rétroaction avant d'envoyer le devoir suivant.

Si vous postez plus d'un devoir à la fois, le ou les devoirs excédentaires vous seront retournés **NON CORRIGÉS**, ce qui risque de vous occasionner un retard. Notez également que les devoirs transmis par courriel à la tutrice ou au tuteur ne seront pas corrigés.

Délai de correction

Les tuteurs disposent d'un délai de 3 jours ouvrables pour corriger un devoir ou un examen.

ATTENTION! Il faut tenir compte **des délais de la poste**, s'il y a lieu.

- Si la correction de votre devoir tarde, il faut d'abord contacter votre tutrice ou votre tuteur pour vous assurer qu'il a reçu votre devoir.
- Si vous remettez vos devoirs par le Campus, seul le devoir 1 sera actif au début de votre cours. Par la suite, c'est la saisie de la note d'un devoir qui activera le devoir suivant.

Examen

Tous les devoirs doivent être corrigés et les notes doivent apparaître à votre dossier pour que vous puissiez accéder à votre examen final. Si vous avez un examen oral à faire, la note de celui-ci doit être inscrite à votre dossier pour que vous puissiez accéder à votre examen écrit.

DEMANDE DE PROLONGATION

Pour faire une demande de prolongation pour les devoirs, vous **devez avoir au minimum un (1) devoir corrigé et la note doit apparaître à votre dossier**. Aucune exception ne sera faite.

ATTENTION! Particularités pour les cours suivants:

Activité physique et santé (109-101-MQ), la note de votre 4^e devoir doit apparaître à votre dossier;
Activité physique et autonomie (109-103-MQ), la note de votre 3^e devoir doit apparaître à votre dossier.

La prolongation **pour les devoirs est de deux (2) mois** et la prolongation pour **l'évaluation finale est de un (1) mois**.

- Sous **Mes cours**, sélectionnez votre cours et cliquez sur **Demande de prolongation**.
- Vous devez faire une demande pour chaque cours, s'il y a lieu.
- Des frais de 40\$ sont exigés pour la prolongation du délai de remise des devoirs ou pour l'évaluation finale.

ATTENTION! Votre demande doit être reçue par le Cégep à distance au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date d'échéance pour la remise des devoirs ou pour faire l'évaluation finale de votre cours.

AUCUNE prolongation ne sera accordée aux étudiants qui ne respectent pas ces règles. De plus, le Cégep à distance n'accorde jamais de deuxième prolongation.



**J'ai réussi
mon épreuve
uniforme
de français!**

Vous vivez de l'inquiétude par rapport à cette évaluation? Vous devez passer l'épreuve une seconde fois?

Suivez le cours

**Aide à la réussite de l'épreuve uniforme
de français (861-EUF-FD)**,

offert gratuitement au Cégep à distance.

UNE FORMULE GAGNANTE!

En suivant ce cours, vous aurez droit:

- à la révision de tous les éléments qu'il faut savoir pour réussir;
- à un encadrement personnalisé par une tutrice ou un tuteur spécialiste de l'Épreuve;
- à des devoirs et des exercices adaptés à vos difficultés;
- à une simulation pour confirmer que vous pouvez réaliser l'Épreuve;
- à du matériel pédagogique accessible et des conseils inspirés d'expériences réelles.

Inscription gratuite à:

cegepadistance.ca/epreuve



ACCÈS AU CAMPUS

COMMENT ACCÉDER AU CAMPUS

Dans le menu du site **cegepadistance.ca**, cliquez sur le **lien d'accès à votre dossier en tant qu'étudiant inscrit** ou rendez-vous à **cegepadistance.ca/mondossier**.

ACCÉDEZ AU CAMPUS POUR :

- confirmer votre inscription;
- modifier votre adresse ou votre numéro de téléphone;
- communiquer avec la tutrice ou le tuteur de votre cours par la messagerie;
- participer au forum d'un cours;
- accéder à votre examen final;
- obtenir de l'information sur vos résultats scolaires et sur l'avancement de vos cours;
- télécharger vos reçus fiscaux;
- accéder à un cours et à ses devoirs.

SI VOS DEVOIRS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR LA POSTE :

Utilisez les étiquettes d'adresse fournies avec le matériel de cours.

COMMENT ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Une fois dans le Campus, cliquez sur le lien *Accéder à mon cours* situé à la droite du titre du cours que vous souhaitez consulter.

The screenshot shows the 'Campus - administration' page. On the left is a navigation menu with 'MON DOSSIER' and 'MON COLLÈGE' sections. The main content area is titled 'ACCUEIL - CÉGEP à distance' and includes a 'Bienvenue !' section with a 'Votre nom' field and a 'Vous avez 5 nouveaux messages !' notification. Below this is a 'Message(s) de l'administration' section. The 'Mes cours' section lists three courses with 'Accéder à mon cours' links. A red box highlights these links with the text 'Cliquez sur Accéder à mon cours'. A large pink box on the left lists the items in the 'MON DOSSIER' and 'MON COLLÈGE' menus, with a red arrow pointing to the 'Options du Campus' link in the 'MON DOSSIER' section.

MON DOSSIER

- Accueil
- Dossier personnel
- Bulletin
- État de compte
- Cheminement
- Messagerie
- Documents
- Cours
- Demande d'admission
- Commandite
- Inscription
- Inscription non créditée
- Demande de sanction
- Boutique en ligne
- Options
- Révision de notes
- Services adaptés

MON COLLÈGE

- Liens
- Documents publics

Options du Campus

Code d'utilisateur et mot de passe

- Votre code d'utilisateur et votre mot de passe vous ont été transmis par la poste dans la lettre de bienvenue qui accompagnait votre matériel de cours.
- Assurez-vous de respecter les lettres MAJUSCULES et minuscules ainsi que les espaces, et de faire la distinction entre la lettre « O » et le chiffre « 0 ».

Questions fréquentes

Le système me redemande mon code d'utilisateur et mon mot de passe. Pourquoi ?

Si vous cessez d'utiliser votre ordinateur pendant 30 minutes ou plus, votre séance de travail est automatiquement interrompue. Vous devez alors vous connecter de nouveau au système.

J'aimerais communiquer avec ma tutrice ou mon tuteur de vive voix. Puis-je l'appeler ?

Oui, vous avez accès à la boîte vocale de votre tutrice ou de votre tuteur. Vous pouvez donc lui laisser un message, et il vous répondra dans un délai maximal de deux jours ouvrables.

J'aimerais échanger avec d'autres personnes inscrites au cours. Est-ce possible ?

Oui, vous n'avez qu'à visiter le forum de discussion pour échanger vos bons trucs et faire connaissance avec d'autres personnes inscrites au même cours.

L'ENCADREMENT ET LE SUIVI DES ÉTUDIANTS AU CÉGEP À DISTANCE

L'ÉQUIPE DU CÉGEP À DISTANCE VOUS SOUTIEN DANS VOTRE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE...

- en vous affectant une tutrice ou un tuteur pour vous guider;
- en vous proposant des outils d'aide afin de mieux gérer votre temps d'étude;
- en vous conseillant sur l'utilisation de méthodes de travail efficaces et adaptées à votre situation et à la formation à distance;
- en assurant un suivi particulier dans le cas d'une admission sous conditions;
- en vous aidant dans la planification de vos prochaines sessions (choix de cours, mise à jour de votre grille de cheminement, etc.);
- en vous aidant à faire face aux imprévus pouvant nuire à votre réussite scolaire;
- en vous suggérant des ressources en ligne en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

VOTRE TUTRICE OU VOTRE TUTEUR...

- vous accueille;
- répond à vos questions concernant la matière de votre cours, par téléphone ou par la messagerie électronique dans un délai de deux jours ouvrables, que vous suiviez un cours imprimé ou un cours sur le Campus;
- corrige et commente vos devoirs;
- vous aide à vous préparer pour l'examen final;
- corrige votre examen final.



Que vous soyez inscrit à un seul cours ou que vous vouliez suivre tout un programme, vous pouvez compter sur des services professionnels tout au long de votre parcours!

La communication avec votre tutrice ou votre tuteur

Par téléphone :

En tout temps, en laissant un message dans la boîte vocale :

- composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400;
- faites le 2;
- puis composez le numéro de la tutrice ou du tuteur.

ATTENTION! Si le numéro commence par un zéro (0), vous devez remplacer le zéro (0) par le chiffre un (1).

Exemple: le numéro 0265 devient 1265.

ou

Si le numéro est composé de trois (3) chiffres, vous devez ajouter le chiffre un (1) au début du numéro.

Exemple: le numéro 789 devient 1789.

Par écrit :

- en utilisant la messagerie;
- en participant au forum pédagogique;
- en posant des questions lors de l'envoi des devoirs.

LES OUTILS D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Rendez-vous à cegepadistance.ca/aide pour découvrir de nombreuses ressources d'aide à la réussite. N'hésitez pas à les consulter ou communiquez avec nous pour en obtenir une version imprimée.

- **Accueil et directives**

- Émission et site Internet **En route vers la réussite**
- Guide **Gérer son temps**
- Guide **Le stress et les examens**
- Guide **Vers la réussite de mes cours à distance**
- Et plus encore!

Des questions?

Communiquez avec nous!

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Faites le 1

ou

infoscol@cegepadistance.ca

NOS CONSEILS POUR RÉUSSIR VOS COURS À DISTANCE



1. PLANIFIEZ VOTRE TEMPS

- Établissez un horaire réaliste en tenant compte de vos obligations : travail, famille, transport, cours, activités, etc.
- Établissez un échéancier pour chaque cours ; idéalement, planifiez de remettre votre devoir 1 lors du premier mois de cours.
- Attention aux imprévus ; n'attendez pas à la dernière minute, car cela pourrait grandement vous nuire.
- Suivez votre échéancier et adaptez-le au besoin.

2. CHOISISSEZ LE BON LIEU ET LE BON MOMENT POUR ÉTUDIER

- Trouvez un lieu agréable et éloignez toutes les sources de distractions (cellulaire, réseaux sociaux, etc.). Vous pourrez ainsi mieux vous concentrer.
- Déterminez le moment de la journée où vous êtes le plus efficace pour établir votre rituel de travail.
- Expliquez aux personnes qui vous entourent l'importance, la raison et le but de vos études (cela les aidera à respecter les moments que vous y dédiez).
- Ne vous sentez pas coupable de prendre ces moments pour vous, pensez avec fierté que vous bâtissez votre avenir!

3. TROUVEZ VOTRE STRATÉGIE D'ÉTUDE

- Avant de commencer votre étude, vérifiez votre échéancier et établissez vos priorités ; quels cours ou quels devoirs doivent être mis de l'avant ?
- Si cela est possible, favorisez la révision au quotidien ; un petit moment chaque jour peut grandement porter fruit.
- N'oubliez pas de prendre des pauses de 10 minutes pour chaque 50 minutes d'étude.
- Contactez sans hésiter vos personnes-ressources, elles sont là pour vous aider : tutrice ou tuteur, APL.

4. PENSEZ MOTIVATION

- Rappelez-vous ce qui vous motive à poursuivre vos études : meilleur emploi, meilleure qualité de vie, meilleur salaire ?
- Si vous vivez un moment de démotivation, ciblez-en la cause : cours, mauvaise compréhension de la matière, échéancier, sentiment de solitude, manque d'encadrement ?
- Contactez votre tutrice ou votre tuteur, il saura vous donner des conseils et des trucs, ou encore vous orienter vers la ressource nécessaire pour retrouver votre motivation.

N'oubliez pas que le Cégep à distance est là pour vous. Contactez-nous et nous vous aiderons : **514 864-6464 (1 800 665-6400)** ou infoscol@cegepadistance.ca.



Photo de la couverture arrière : DeanDrobot/iStock - Photos sans mention : iStock et Thinkstock

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Secteur de l'information scolaire: faites le 1

Secteur des inscriptions: faites le 3, puis le 1

Secteur des affaires administratives: faites le 3, puis le 3

Secteur des examens: faites le 3, puis le 2

Secteur de l'aide financière: faites le 5



Cégep à distance
6300, 16^e Avenue
Montréal (Québec)
H1X 2S9

cegepadistance.ca

